

Comité Départemental de Prévention en Kinésithérapie de la Drôme



PROJET de FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

INFORMATIONS SUR LA SEANCE DE BILAN-ENTRETIEN KINESITHERAPIQUE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une formation *Prévention des TMS « Travail Mouvement Santé »*, vous allez bénéficier d'un entretien avec un kinésithérapeute, afin que celui-ci puisse établir un Bilan Kinésithérapique de Prévention.

Les objectifs de cette séance sont multiples :

- Évaluation des facteurs de risques personnels à partir d'un questionnaire, d'un entretien individuel et de tests de dépistage des tensions, blocages et dysfonctionnements corporels.
- Tests de capacités physiques et de savoir-faire posturo-gestuels.

Il s'agit d'une prise en charge individuelle, permettant une écoute particulière de vos contraintes professionnelles, de vos besoins et attentes. Grâce à son bilan, le kinésithérapeute formateur pourra prendre en compte vos caractéristiques propres et adapter au mieux la formation.

De plus, et si besoin, des recommandations et des suggestions vous seront faites en fonction de ce bilan.

Les informations recueillies pendant ce bilan sont strictement confidentielles et à l'usage exclusif du stagiaire qui pourra s'il le souhaite les transmettre au médecin du travail ou à son médecin traitant

Florence Bernard Colombat
Catherine Chemla
Masseur-kinésithérapeutes
Ostéopathe
Préventeurs-formateurs au CDPK 26